

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt: 9 janvier 2002

Messagerie

Projet de loi

accordant une subvention extraordinaire de 300 000 F à l'association Mandat International au titre de soutien cantonal pour l'organisation à Genève du Forum Mondial de la Société Civile

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Crédit extraordinaire de fonctionnement

Une subvention extraordinaire unique de 300 000 F est accordée à l'association Mandat International au titre de soutien cantonal pour l'organisation à Genève du Forum Mondial de la Société Civile.

Art. 2 Budget de fonctionnement

Ce crédit extraordinaire ne figure pas au budget de fonctionnement 2002. Il sera comptabilisé en 2002 sous la rubrique 12.02.00.364.04.

Art. 3 But

Ce soutien cantonal doit être affecté par l'association Mandat International exclusivement à l'organisation du Forum Mondial de la Société Civile à Genève en juillet 2002.

Art. 4 Durée

Ce crédit extraordinaire prendra fin à l'échéance de l'exercice comptable 2002.

Art. 5 Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat

La présente loi est soumise aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 7 octobre 1993.

Art. 6 Entrée en vigueur

La présente loi entre en vigueur le lendemain de sa promulgation dans la Feuille d'avis officielle.

Certifié conforme

Le chancelier d'Etat : Robert Hensler

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Forum Mondial de la Société Civile

Le Forum Mondial de la Société Civile a été initié lors du Forum du Millénaire sur les réformes de l'ONU qui a eu lieu à New York en mai 2000 et qui a rappelé la volonté des Nations Unies d'associer plus étroitement la société civile à ses activités. Le Forum Mondial de la Société Civile a pour but de renforcer la coopération internationale et permettra notamment :

- d'adopter des recommandations pour faciliter la coopération entre les organisations de la société civile (ONG, centres de recherche, populations autochtones, etc.) et l'ensemble du système des Nations Unies, y compris les agences spécialisées et autres organisations internationales présentes à Genève;
- de promouvoir la coopération entre les organisations des différentes régions géographiques et des différents domaines d'activité, et notamment avec les pays en développement et les populations autochtones;
- de créer un espace de dialogue entre les différents acteurs de la scène internationale;
- d'envisager la constitution d'un forum permanent ayant pour but de renforcer la coopération entre la société civile et les organisations internationales.

Le Forum Mondial de la Société Civile réunira au CICG, du 14 au 19 juillet 2002, les organisations de la société civile qui travaillent avec les Nations Unies sur la scène internationale. Il sera précédé par une série de formations pour les participants des pays en développement, ainsi que par un forum des jeunes, et il sera accompagné d'activités culturelles associant la population genevoise.

La préparation du Forum Mondial de la Société Civile est soutenue par un groupe de travail préparatoire rassemblant plus de 320 organisations réparties dans plus de 80 pays. L'organisation et le secrétariat du Forum sont assurés par l'association Mandat International et par son Centre d'Accueil pour les Délégations et Organisations Non Gouvernementales.

Impact et résultats attendus pour Genève

La tenue à Genève du Forum Mondial de la Société Civile présente plusieurs avantages :

- renforcer la position de Genève au cœur de la nouvelle diplomatie, en en faisant un pôle d'excellence de la coopération entre acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux;
- renforcer la coopération avec les nombreuses organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales qui sont établies à Genève;
- renforcer les perspectives d'obtenir l'établissement à Genève du siège du forum permanent;
- contribuer à la préparation du Sommet Mondial sur la Société de l'Information qui aura lieu à Genève en 2003;
- adopter des recommandations permettant de renforcer la coopération internationale et de promouvoir les approches globales et interdisciplinaires.

Financement

Le coût global du Forum Mondial de la Société Civile s'élèvera à 1 240 000 F. Il est prévu un financement des autorités publiques à hauteur de 750 000 F dont 300 000 F pour la Confédération, 300 000 F pour le canton de Genève et 150 000 F pour la Ville de Genève. Le solde sera financé par d'autres bailleurs de fonds ainsi que par les taxes d'inscription. Par ailleurs, le Forum bénéficiera de contributions en nature offertes par les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales présentes à Genève.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

Annexe :

Budget du Forum Mondial de la Société Civile

Budget prévisionnel du Forum Mondial de la Société Civile

CHARGES	Totaux CHF
Infrastructure	127'520.00
Logistique et interprétation	108'475.00
Programme scientifique / expositions / conférence	45'600.00
Assistance financière (pays en développement)	316'800.00
Communication, site Internet et rapport de conférence	197'500.00
Administration, secrétariat et comité d'organisation	260'800.00
Programme social et protocolaire	71'000.00
Sous-total charge net	1'127'695.00
Imprévus	112'305.00
Total charges	1'240'000.00

REVENUS / PRODUITS	Totaux CHF
Taxes d'inscription et cartes journalières	350'000.00
Confédération Suisse (DFAE + DDC)	300'000.00
Canton de Genève	300'000.00
Ville de Genève	150'000.00
FIPOI Location CICG et CCV	90'000.00
Autres bailleurs de fonds	50'000.00
Total revenus / produits	1'240'000.00

BALANCE	Sous-totaux
Total produits	1'240'000.00
Total charges	-1'240'464.50
Solde	0.00

ESTIMATION DES CONTRIBUTIONS HORS BUDGET ET DES CONTRIBUTIONS EN NATURE :	Estimations
Formations, salles de conférences, volontaires, etc.	
	~516'000.00